

Journal officiel

de l'Union européenne

C 166 A



Édition
de langue française

Communications et informations

56^e année

12 juin 2013

<u>Numéro d'information</u>	Sommaire	Page
V	Avis	
	PROCÉDURES ADMINISTRATIVES	
	Agence européenne des médicaments	
2013/C 166 A/01	Recrutement pour l'Agence européenne des médicaments (Londres)	1

FR

Prix: 3 EUR

V

(Avis)

PROCÉDURES ADMINISTRATIVES

AGENCE EUROPÉENNE DES MÉDICAMENTS

RECRUTEMENT POUR L'AGENCE EUROPÉENNE DES MÉDICAMENTS (LONDRES)

(2013/C 166 A/01)

L'Agence européenne des médicaments est chargée de coordonner l'évaluation et la surveillance des médicaments à usage humain et vétérinaire dans l'Union européenne [voir le règlement (CE) n° 726/2004 du Parlement européen et du Conseil — JO L 136 du 30.4.2004, p. 1]. Créée en janvier 1995, l'Agence entretient des contacts intensifs avec la Commission européenne, les 27 États membres de l'UE, les pays de l'Espace économique européen (EEE) et de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ainsi que de nombreuses autres instances du secteur public et privé.

De plus amples informations sur l'Agence et ses activités sont facilement accessibles sur l'internet; notre adresse sur le web est la suivante: <http://www.ema.europa.eu>.

L'Agence européenne des médicaments (EMA) organise une procédure de sélection en vue de constituer une liste de réserve pour les fonctions suivantes:

EMA/AD/350: Administrateur (scientifique), secteur «Qualité des médicaments», unité «Développement et évaluation des médicaments à usage humain» (AD 6).

EMA/AST/351: Assistant, bureau des technologies de l'information, unité «Technologies de l'information et de la communication» (AST 3).

EMA/AD/352: Administrateur scientifique, secteur «Médicaments à usage vétérinaire», unité «Médicaments à usage vétérinaire et gestion des données sur les produits» (AD 6).

Les candidats retenus seront inclus sur une liste de réserve et, selon la situation budgétaire, un contrat de cinq ans renouvelable pourra leur être proposé conformément au régime applicable aux autres agents de l'Union européenne (JO L 56 du 4.3.1968).

Le lieu de travail sera Londres.

Les candidats doivent être des ressortissants d'un État membre de l'Union européenne, de l'Islande, de la Norvège ou du Liechtenstein et doivent jouir de leurs droits civiques.

Les conditions complètes et la description des tâches doivent être téléchargées à partir du site web de l'Agence:

<http://www.ema.europa.eu/htms/general/admin/recruit/recruitnew.htm>.

Les candidatures doivent être déposées par voie électronique en utilisant le formulaire disponible sur le site web de l'agence. La date limite de dépôt des candidatures est fixée au 12 juillet 2013, à minuit.

Veillez noter qu'en raison du nombre élevé de candidatures que l'EMA reçoit, lorsque la date limite de dépôt des candidatures est proche, le système peut se trouver temporairement engorgé. Il est, dès lors, conseillé aux candidats d'envoyer leur candidature dans un délai raisonnable avant la date limite.

Si vous souhaitez que les publications de postes vacants vous soient notifiées par voie électronique, veuillez vous inscrire en ligne à notre fil RSS à l'adresse suivante: <http://www.ema.europa.eu>, rubrique «RSS news feeds».

HISTORIQUE DES JOURNAUX OFFICIELS, SÉRIE A «CONCOURS»

Vous trouverez ci-dessous la liste des JO C A publiés dans l'année en cours.

Sauf indication contraire, les Journaux officiels sont publiés dans toutes les versions linguistiques.

5
27 (RO)
29
33
34
36 (DA)
41 (BG)
43 (EN)
49 (ET)
50 (HU)
51 (SL)
54 (DE/EN/FR)
58 (EN/GA)
75
81
82
88 (BG)
89 (CS)
94
104
109
111
112 (DE/EN/FR)
117 (ET)
118
120
131
143
160 (DE/EN/FR)
162
166

Prix d'abonnement 2013 (hors TVA, frais de port pour expédition normale inclus)

Journal officiel de l'UE, séries L + C, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	1 300 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, papier + DVD annuel	22 langues officielles de l'UE	1 420 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série L, édition papier uniquement	22 langues officielles de l'UE	910 EUR par an
Journal officiel de l'UE, séries L + C, DVD mensuel (cumulatif)	22 langues officielles de l'UE	100 EUR par an
Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications), DVD, une édition par semaine	Multilingue: 23 langues officielles de l'UE	200 EUR par an
Journal officiel de l'UE, série C — Concours	Langues selon concours	50 EUR par an

L'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, qui paraît dans les langues officielles de l'Union européenne, est disponible dans 22 versions linguistiques. Il comprend les séries L (Législation) et C (Communications et informations).

Chaque version linguistique fait l'objet d'un abonnement séparé.

Conformément au règlement (CE) n° 920/2005 du Conseil, publié au Journal officiel L 156 du 18 juin 2005, stipulant que les institutions de l'Union européenne ne sont temporairement pas liées par l'obligation de rédiger tous les actes en irlandais et de les publier dans cette langue, les Journaux officiels publiés en langue irlandaise sont commercialisés à part.

L'abonnement au Supplément au Journal officiel (série S — Marchés publics et adjudications) regroupe la totalité des 23 versions linguistiques officielles en un DVD multilingue unique.

Sur simple demande, l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne* donne droit à la réception des diverses annexes du Journal officiel. Les abonnés sont avertis de la parution des annexes grâce à un «Avis au lecteur» inséré dans le *Journal officiel de l'Union européenne*.

Ventes et abonnements

Les abonnements aux diverses publications payantes, comme l'abonnement au *Journal officiel de l'Union européenne*, sont disponibles auprès de nos bureaux de vente. La liste des bureaux de vente est disponible à l'adresse suivante:

http://publications.europa.eu/others/agents/index_fr.htm

EUR-Lex (<http://eur-lex.europa.eu>) offre un accès direct et gratuit au droit de l'Union européenne. Ce site permet de consulter le *Journal officiel de l'Union européenne* et inclut également les traités, la législation, la jurisprudence et les actes préparatoires de la législation.

Pour en savoir plus sur l'Union européenne, consultez: <http://europa.eu>

